

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU S.I. ASSAINISSEMENT VIDOURLE ET BENOVIE DU JEUDI 25 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 8h30, en session ordinaire, à la Salle Alexandrie, Espace Lawrence Durrell, à SOMMIERES, sous la présidence de Madame MARTIN-GUIGNERY.

Date de convocation : 18 juin 2026
Nombre de délégués titulaires : 13
Nombre de délégués suppléants : 4

Présents : 10
Procurations : 0
Votants : 9

- **MEMBRES PRESENTS A VOIX DELIBERATIVE**

Saussines : Jade BERTHELOT, Gérard ESPINOSA, Pauline MIQUEL.
Sommières : Jean-Pierre BONDOR, Serge COURSIER, Robert DAUMAS, Guy ROUSSEL.
Villevieille : Marc BERTHE, Christel MARTIN – GUIGNERY.

- **MEMBRES PRESENTS A VOIX CONSULTATIVE**

Sommières : Stéphane PORRET (suppléant).

- **MEMBRES EXCUSES OU ABSENTS**

Boisseron : Bernard BRIDIER, Corinne PEYRARD, Jean REVERSAT, Loïc FATACCIOLI (suppléant).
Sausines : Nicolas BAUDESSEAU (suppléant).
Villevieille : Cyril JEAN, Thierry SEGUIER (suppléant).

- **SECRETAIRE DE SEANCE**

Marc BERTHE

- **INTERVENANTS**

Pierrick ROLLANDT, Sophie SCARPITTA.

2026-06.06) PRESENTATION DU RAD ET APPROBATION DU RPQS RELATIF A L'EXERCICE 2025

Madame La Présidente rappelle les textes de loi suivants :

- Article L3131-5 du Code de la commande Publique : Le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.
- Article L1411-3 du CGCT : Dès la communication du rapport mentionné à l'article L. 3131-5 du code de la commande publique, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.
- Article L2224-5 du CGCT : Le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Mme la Présidente présente ainsi les différents rapports :

- Rapport Annuel du Délégué, exercice 2025, établi par VEOLIA,
- Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation pour l'exercice 2025, dressé par VEOLIA,
- Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS), rédigé par le syndicat.

Mme La Présidente demande au Comité Syndical de se prononcer sur le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'assainissement collectif relatif à l'exercice 2025.

Mise au vote :

Votants : 9

Votes pour : 9

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- De prendre acte du rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2025 ;
- D'approuver le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'assainissement collectif relatif à l'exercice 2025 ;
- D'autoriser Mme la Présidente à en transmettre une copie aux préfectures du Gard et de l'Hérault ainsi qu'aux communes de Boisseron, Saussines, Sommières et Villevieille.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

La Présidente
Christel MARTIN-GUIGNERY

**CHRISTEL
MARTIN
GUIGNERY**

Signature
numérique de
CHRISTEL MARTIN
GUIGNERY
Date : 2026.06.29
12:14:50 +02'00'

Liste des annexes transmises en Préfecture :
- RPQS-SIAVB-2025